

# 39

## R A P P O R T

### **OBJET : FINANCEMENT D'ACTIONS CITOYENNES**

#### **1/ opération "graines de citoyens"**

Le 27 mars dernier s'est déroulé le premier "Printemps des Citoyens", organisé dans le cadre de l'important dispositif participatif de la Ville de Metz fort de ses quatorze instances.

Dans le prolongement de l'un des ateliers thématiques de ces Assises intitulé "*comment élargir le cercle des habitants participant à la décision publique ?*", il est proposé de développer des actions de sensibilisation à la citoyenneté au plus proche des habitants, sur le terrain, sur la base d'une opération baptisée "graines de citoyens", s'appuyant sur une métaphore printanière : "*un seul pied de coquelicot est capable de produire 60 000 graines. Si toutes ces graines germaient, la terre entière serait recouverte de coquelicots en quatre générations*".

Afin de renforcer l'implication des habitants dans la vie de la ville, des happenings ou performances se dérouleront à différents endroits de la ville sous forme de porteurs de paroles, de théâtre-forum, de théâtre de l'invisible... Il s'agit d'aller à la rencontre des personnes les plus éloignées des dispositifs participatifs, sur leur terrain, lors de manifestations existantes (marchés, fêtes de quartier, inaugurations, commémorations....) et de développer avec les populations concernées une complicité, une convivialité avec les artistes et les acteurs locaux dans un rapport de proximité et d'échange, permettant de donner une lisibilité supplémentaire à la démarche participative et véhiculant des messages citoyens forts (participation, abstention, lutte contre les discriminations...).

Les performances seront réalisées par des compagnies théâtrales messines ou extérieures et par des associations socio-culturelles locales (MJC, centres sociaux, fédérations d'éducation populaire...), après un appel à projets ouvert.

Le budget prévisionnel de « graines de citoyens » est et permet d'envisager cette année une dizaine d'actions de ce type.

## **2/ octroi d'une subvention**

Le réseau des écoles de citoyens " RÉCIT" a adressé le 6 octobre 2009 un courrier à la Ville de Metz l'informant de son intention d'organiser en Lorraine ses Quatrièmes Rencontres Internationales de l'Éducation Citoyenne prévues du 23 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Ces rencontres se dérouleront en deux temps :

- un temps d'accueil des délégations étrangères du 23 au 28 octobre 2010, comportant :
  - des visites d'expériences réparties dans l'ensemble de la région lorraine afin de permettre aux délégations étrangères de se rendre compte, sur le terrain, des initiatives locales sur une diversité thématique qui reste encore à préciser,
  - et un forum destiné à mutualiser leurs expériences avec les expériences régionales dans l'après-midi du 28 octobre 2010 en mairie de Metz,
- les rencontres proprement dites durant deux jours et demi à Vandoeuvre-les-Nancy et comportant de nombreux travaux d'ateliers, des séances plénières et des temps festifs.

Le RÉCIT sollicite un appui financier de la Ville de Metz.

Il est proposé d'octroyer une subvention de 3 000 euros à financer sur les crédits disponibles au service "Citoyenneté, Démocratie Participative, Mairies de Quartiers". L'objectif visé au travers de cette participation est de promouvoir le dispositif participatif de la Ville, de permettre aussi son ancrage et la diffusion de nos pratiques dans la revue de RÉCIT.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## MOTION

### **OBJET : FINANCEMENT D'ACTIONS CITOYENNES**

Le Conseil Municipal,  
La Commission des Finances entendue,  
Vu le Budget Primitif,

Considérant la volonté de la Ville de Metz d'ancrer un dispositif participatif sur la commune et d'encourager toute initiative citoyenne allant dans ce sens,

### **DECIDE**

D'ORGANISER à Metz une série de manifestations regroupées sous le vocable de "graines de citoyens" et d'y consacrer une somme globale de 35 000 euros,

DE VERSER une subvention de 3 000 euros au RÉSEAU DES ÉCOLES DE CITOYENS (RÉCIT),

DE FINANCER ces actions sur les crédits disponibles à cet effet au budget de l'exercice en cours,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

**SOLLICITE** toute subvention éventuelle.

Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée :

Patricia SALLUSTI